

24 HEURES

SALIES-DE-BÉARN

SALIES-DE-BÉARN

La bibliothèque fermée à partir de ce samedi puis transférée

La Fête du sel passée, de très nombreux travaux s'enchaînent sur différents axes de la voirie et des bâtiments communaux. Ainsi, la bibliothèque sera fermée à partir de ce samedi 28 septembre à 12h pour travaux. Une réouverture est programmée dans un local provisoire, « Le salon bleu » (derrière le cinéma), lundi 7 octobre.

Fête du sel : retour des costumes

Les personnes ayant loué des vêtements à la Jurade du sel sont priées de les retourner mercredi 2 octobre et vendredi 4 octobre de 15h à 18h30 au 2 Avenue Al Cartéro, rez-de-chaussée de la Maison des services. Pour info : l'exposition photos des 40 ans de la Fête du sel est toujours visible salle de la Mude (salle ouverte pendant les heures d'ouverture du Musée du sel).

CARRESSE-CASSABER

Collecte de sang

La collecte de sang aura lieu, comme en juillet dernier, à Carresse, mardi 1^{er} octobre de 15h30 à 19h, dans la salle des fêtes près du stade. Informations pratiques : ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et jusqu'à 70 ans et se munir d'une pièce d'identité. Autres renseignements sur dondesang.efs.sante.fr ou en appelant le 0 800 744 100 (service et appels gratuits).

Les thermes, pilotes en France pour la mise en œuvre du dossier médical partagé

Un représentant de l'assurance-maladie est présent aux thermes pour expliquer le dossier médical partagé. Une première qui est un grand pas vers la reconnaissance des bienfaits des cures.

Les thermes de Salies-de-Béarn ont été retenus comme établissement pilote expérimental en France pour la mise en œuvre du Dossier Médical Partagé (DMP). Jusqu'à la fin de l'année, un représentant de l'assurance-maladie est présent sur le site une fois par semaine, le mercredi matin jusqu'à 13h, pour faire connaître le nouveau service du carnet de santé numérique aux curistes.

Reconnaissance du thermalisme

Lors de la toute première permanence, 80 curistes ont débattu avec la délégation de la CPAM et un peu plus d'une vingtaine ont opté pour inclure leurs données thermales et leurs bienfaits dans le DMP.

Selon le directeur de la CPAM de Bayonne-Pau, Gilles Arzel, « ce partenariat est une première en France. Il permet une meilleure



Depuis l'ouverture du point d'information sur le dossier médical partagé, plus de 80 curistes sont venus se renseigner. ©SERGE LAMIELLE

coordination avec tous les médecins, spécialistes et médecins thermaux. Des évolutions qui, accessibles aux professionnels de la santé, ont également mission à mieux les informer et sauver des vies en cas d'urgence ».

Des économies

Pour Chantal Manescau, directrice des thermes, c'est un grand pas. « Cette opportunité va me conduire à porter ce projet au niveau national pour la généralisation de cette initiative auprès

de l'ensemble des établissements thermaux en France. Dans ce contexte, j'ai rendez-vous le 14 octobre à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) à Paris accompagnée du délégué national de notre syndicat, le Conseil national des établissements thermaux. Cette démarche est pleine de sens pour la reconnaissance des établissements thermaux comme établissements de santé, et pour la sauvegarde du thermalisme », a-t-elle confié.

Elle a ajouté que « pour 467 euros hors taxes (prix d'une cure de 21 jours à Salies), ce sont des économies en médecine, consultations et autres dépenses de santé, anti-inflammatoires etc. La collecte de résultats thermaux sur un panel de patients fera partie du processus d'évaluation thérapeutique. »

+ ZOOM

Le DMP : gratuit, confidentiel et sécurisé

Le dossier médical partagé (DMP) conserve les informations de santé en ligne. Il est tenu par un organisme indépendant et très hautement sécurisé.

« Il permet de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital, en EHPAD etc. Le DMP permet de retrouver dans un même endroit : votre historique de soins des 24 derniers mois alimenté par l'assurance-maladie, vos antécédents médicaux, vos résultats d'examen, vos comptes-rendus d'hospitalisation, les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence, explique le chef de projet DMP Philippe Navarro. C'est un carnet de santé dématérialisé. »



Chantal Manescau en présence de Gilles Arzel de la CPAM Pau-Bayonne et de Philippe Navarro, chef de projet du DMP. ©SERGE LAMIELLE

**A récolter ou à emporter, belles à croquer...
LES POMMES !**

OUVERT
tous les jours
9h/12h
et 14h/17h30
(sauf le dimanche)

**Gala, Golden, Crimson,
Canada, Pinova, RubINETTE**

VERGER DE L'ERMITAGE

LAHONTAN (64)
Jean-Louis et Fabienne Tissier
ftissier@nordnet.fr
05 59 65 14 01 / vergerdelahontan.fr

Pour
La République
&
L'ÉCLAIR!

Nous recherchons pour emploi à durée déterminée, pour remplacement

1 PORTEUR DE JOURNAUX INDÉPENDANT

pour distribution matinale de journaux à domicile sur **MERITEIN, ARAUJUZON, VIELLENAVE DE NAVARRENX, LAAS, SUS...**

Véhicule indispensable, disponibilité immédiate.
Travail d'appoint stable. Statut vendeur colporteur de presse.
Nécessité de résider sur place ou environs immédiats.

Tél: 05 59 82 29 22 ou 07 71 68 89 90
le matin uniquement de 9h30 à 11h

24 HEURES

CASTETNAU-CAMBLONG
Atelier de danses traditionnelles

L'atelier d'apprentissage de danses traditionnelles des Danseurs de Castetnau reprend son activité jeudi 3 octobre à partir de 20h30 à la salle des fêtes du village. Ouvert à tous, cet atelier permet de découvrir les danses locales mais aussi d'autres régions.